

Diplôme d'État de professeur de théâtre

2 voies d'accès

Formation

La formation dure 400h maximum. Elle comprend cinq unités d'enseignement (120 ECTS) :

Unités d'enseignement	Heures	ECTS
UE 1 Pédagogie et connaissance des publics.	80	24
UE 2 Bases et développement du jeu théâtral.	80	24
UE 3 Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie.	80	24
UE 4 Pratique pédagogique du jeu théâtral.	130	40
UE 5 Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre.	30	8

La validation des cinq UE est nécessaire pour obtenir du diplôme d'État de professeur de théâtre.

Formation initiale

Conditions d'accès

- | Être titulaire du DNSPC.
- | Avoir une première expérience de comédien.ne ou de plateau (attestée par un minimum de 4 semaines de répétition et 5 cachets).
- | S'inscrire en formation au diplôme d'État de professeur de théâtre dans les deux années universitaires suivant l'obtention du DNSPC.

Concours d'entrée

- 1 | Examen du dossier
- 2 | Entretien pour les candidat.e.s retenu.e.s avec le jury
Durée : 10 minutes maximum

Formation continue

Conditions d'accès

- | Soit justifier dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une pratique professionnelle en qualité de comédien ou de metteur en scène d'au moins deux années (attestée par un minimum de 48 cachets sur deux ans ou 507h sur cette même durée).
- | Soit justifier dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une expérience pédagogique en théâtre en qualité de salarié d'une durée d'au moins deux années (attestée par un minimum de 8h par semaine sur 30 semaines par an ou leur équivalent en volume horaire annuel).

Examen d'entrée

- 1 | Épreuve pratique
 - ✓ Séance collective de travail liée à l'interprétation théâtrale
Durée : 1h15 minutes maximum
- 2 | Épreuve orale
 - ✓ Entretien avec le jury
Durée : 10 minutes maximum

DIRECTION ARNAUD MEUNIER

LA COMÉDIE

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE
SAINT-ÉTIENNE

www.lacomédie.fr | 04 82 24 00 85 | formation@lacomédie.fr

1 place Jean Dasté | 42 000 Saint-Étienne

Subventionnée par le ministère de la Culture, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne,

Association Loi 1901
Siret 353 415 193 000 13 | code NAF 8559 B
Licence d'entrepreneur de spectacle : | 2 | 2-1067511 | 3 | 3- 1067512
Numéro de déclaration d'activité : OF : 82 42 005 40 42

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Conditions d'accès

Justifier de compétences acquises dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, de façon continue ou non, en rapport direct avec les activités et compétences définies par le référentiel du diplôme, d'une durée cumulée d'au moins une année d'enseignement de la pratique théâtrale (enseignement d'une durée de 20h par semaine sur 30 semaines par année), soit 600h..

Étapes de la VAE

1 | Procédure de recevabilité

- ✓ Orientation et information des candidat.e.s
- ✓ Pré-inscription auprès de l'établissement de formation habilité
- ✓ Constitution du livret de recevabilité (document cerfa)
- ✓ Instruction de la demande et certificat de recevabilité

2 | Rédaction du dossier et accompagnement

3 | Évaluation et validation

- ✓ Examen du dossier
- ✓ Entretien avec le jury
- ✓ Mise en situation professionnelle le cas échéant

www.lacomedie.fr | 04 82 24 00 85 | formation@lacomedie.fr

1 place Jean Dasté | 42 000 Saint-Étienne

Subventionnée par le ministère de la Culture, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne,

Association Loi 1901
Siret 353 415 193 000 13 | code NAF 8559 B
Licence d'entrepreneur de spectacle : | 2 | 2-1067511 | 3 | 3- 1067512
Numéro de déclaration d'activité : OF : 82 42 005 40 42